

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENTS:
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par an, \$1.00 pour 6 mois.
 ÉDITION HEBDOMADAIRE \$6.00 par an, \$3.00 pour 6 mois.
 Par la poste en avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée
 au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal,
 par la Compagnie de Publication
 de LA PRESSE (limitée).
 T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être
 adressée comme suit: LA PRESSE, No
 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Cana-
 da.

AGENTS POUR LES ETATS-UNIS
 A New-York, W. J. MORTON,
 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON,
 M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue
 Washington.

POUR L'ÉTRANGER
 Londres, Angletterre,
 CHS. DEWINTER, Limited,
 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE
 TOTAL DE LA SEMAINE
 7 DECEMBRE

LUNDI - 92,436
 MARDI - 92,425
 MERCREDI - 92,391
 JEUDI - 92,383
 VENDREDI - 115,958
 SAMEDI - FÊTE

TOTAL - 485,593
 HEBDOMADAIRE - 50,094

MOYENNE PAR JOUR DE
 L'ÉDITION QUOTIDIENNE

97,118

ENTRE PATRON ET EMPLOYÉ

Un jugement important pour les pa-

trons et les employés a été rendu le

sept décembre dernier par le juge

Sciotte séant comme recorder, dans

une cause de Bombardier vs Merchants

Cotton Company.

La demanderesse avait, jusqu'au com-

mencement d'octobre dernier, été em-

ployée de la Merchants Cotton Com-

pany, ayant signé un contrat d'après le-

quel elle devait donner quinze jours

d'avis de son intention de quitter leur

emploi sous peine de perdre son salaire

pendant quinze jours à défaut d'avis.

Vers le commencement d'octobre, la

demanderesse quitta l'emploi de la com-

pagnie sans donner aucun avis. Quel-

que temps après, elle a poursuivi la

compagnie pour les gages effectivement

dus, cette dernière ayant refusé de les

payer tant que la demanderesse n'au-

rait pas donné l'avis qu'elle devait

donner, ce qu'elle a refusé de faire.

Le juge Sciotte a renvoyé l'action

de la demanderesse de suite, vu qu'elle

ne s'était pas conformée aux termes

de son engagement, et que la compa-

gnie avait le droit d'insister sur l'a-

vis. Dans le cours de son jugement, le

savant juge a fait remarquer que la loi

devrait protéger également le patron

et l'employé, et que l'un devait se

conformer aux termes de son contrat,

aussi bien que l'autre; que dans l'es-

pèce, la demanderesse, ayant voulu agir

de sa tête, sans faire attention à son

devoir d'après son engagement, n'avait

qu'à s'en prendre à elle-même si elle

perdait ses gages.

MOTION DE PROTESTATION

L'élection des officiers du club libé-

ral des jeunes gens de Toronto au

lieu mercredi, l'un des membres a

donné avis qu'il présenterait une mo-

tion de protestation contre les frais in-

couvés par le club pour le banquet

qui avait été donné par le club

pour faire croire que les libéraux

avaient le monopole de la corruption

électorale.

DODD'S KIDNEY PILLS

ALL KIDNEY DISEASE

BRIGHT'S DISEASE

DIABETES

GRAVEL

SCURF

STRAIGHT KIDNEY PILLS

THE PEOPLE'S

REMEDY

SOLELY PREPARED

BY DR. J. C. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

625 RUE ST CATHERINE EST

MONTRÉAL

TELEPHONE 261

BOULEVARD ST LAURENT

MONTRÉAL

TELEPHONE 261

BOULEVARD ST LAURENT

MONTRÉAL

TELEPHONE 261

BOULEVARD ST LAURENT

CHRONIQUE

LES LARMES DE CARUSO

Les ténors italiens font bigrement

parler d'eux, en ce moment, à New-

York.

L'un, Amédéo Bassi, prétend avoir

perdu en jouant au baccarat avec deux

Américains, pendant la traversée de Co-

lon à New-York, la somme de \$20,000.

Il aurait dit cinquante ou cent mille,

que je le croirais tout autant, car cha-

cun sait que les ténors gagnent des

sommes fabuleuses, surtout en Améri-

que, où ils touchent une moyenne de

\$2.54 par cri et par soirée. Ce qui m'é-

tonne le plus dans cette aventure c'est

que M. Amédéo Bassi ait eu des poches

assez larges pour loger pareille somme.

En arrivant à New-York, Amédéo

Bassi s'est épanché dans le sein des dé-

tectives auxquels il a déclaré que ses

deux adversaires avaient triché au jeu,

et leur a demandé de le retrouver d'a-

bord, puis de les arrêter et de leur re-

prendre la jolie petite somme.

Je pense qu'Amédéo Bassi est un

mauvais joueur et un parfait fumiste.

Pour accuser ses adversaires d'avoir tré-

ché, il faut évidemment qu'il ait consti-

té la tricherie. Comment se fait-il

alors qu'il ait continué de jouer et

comment se fait-il surtout qu'il ait lais-

sé ses deux tricheurs débarquer paisi-

vement? Le vrai, doit-on supposer, c'est

que le croque-notes italien, jaloux du

succès judiciaire de son concurrent Ca-

ruso, a voulu se tailler gratuitement

une bonne réclame.

Ce Caruso, ténor italien également,

soufflé de la foule, a été récemment

arrêté à New-York et jeté dans la dé-

nebreuse horreur d'un cachot. Les té-

nors ne supportent bien ces événements

qu'à la scène. Là, quand on les litotte,

quand on les emprisonne, quand on les

poignarde même, ils poussent des sons

aigus à vous rendre sourds.

Dans la vie réelle il n'en va pas de

même. Caruso, arrêté par un bureau de

whisky, traîné devant un chef de poste

malodorant, Caruso a pleuré.

Pauvre chéri!

Au prix que valent les notes de ce

ténor, je me demande ce que valent ses

larmes. Toute la clientèle féminine de

cet incomparable chanteur en a été

émue.

Caruso a été arrêté sous prétexte

que, devant la cage des singes d'une

ménagerie, il avait hypocritement pin-

cé une dame américaine, sans toutefois

la faire trop souffrir.

Les singes n'ont pas protesté, mais

la dame a crié. Pauvre chérie!

Elle ignorait évidemment que c'était

le ténor favori qui l'avait ainsi remar-

quée entre toutes, et au prix que je

suppose valoir les larmes de Caruso, je

me demande ce que peut valoir un pin-

cisé de cet homme illustre.

La scène s'est continuée au poste. La

foule s'est divisée en deux partis: un

tenait Caruso pour innocent; il était à

la fois la Jeanne d'Arc et le Dreyfus

des ténors. L'autre parti le voulait

coupable.

On disait: "Comment imaginez-vous

que cet artiste se livre à des factices

pareilles, lui qui voit tous les coeurs

féminins à ses pieds (sic)?"

On répondait: "Et que faites-vous de

l'attrait du fruit défendu depuis que le

gong est en feu à nos premiers pa-

rents? Il y a des gens qui n'aiment que

le gibier abattu par eux et non celui

qui s'offre, bête, plumé, dépeigné, à

l'étal des marchands."

Cependant, Caruso pleurait toujours.

On n'a pas retrouvé la plaignante. La

dame avait-elle fui chez Barnum pour

y gagner la forte somme promise à

s'offrir à celui qui pourrait montrer

un bien produit par Caruso? Était-ce

simplement une voleuse? On peut le

supposer puisque Caruso a constaté

après la bagarre qu'on lui avait enlevé

une seule de ses valises.

Mais pourquoi pleurerait-il? Car, en

fin, des perles, il en a plein le gosier,

comme on dit. Il aurait dû chanter,

chanter comme Vasco de Gama, dans

l'"Africaine", lorsqu'il est méconnu;

comme Fernand, dans la "Favorita",

lorsqu'il est laissé seul avec un com-

plet déshonneur comme José, dans

"Carmen", lorsqu'il est trompé et dé-

sespéré. En somme, la fonction d'un

ténor est de chanter, non de pleurer.

Il aurait dû chanter, puisqu'on le faisait

chanter.

Tenez, moi, avec ma psychologie sim-

plicité, un peu melle, celle des

agents administratifs des États-Unis

qui arrêtent les ambassadeurs au débar-

cadre pour leur demander s'ils sont

polygames, j'aurais conclu tout de

suite que la dame américaine avait en

vue d'être pinée. Et je parie qu'elle

réunit en son individu la grâce des

traits de feu M. Littré à la plasticité

d'un athlète obèse. Ce sont celles-là

qui rient le plus facilement à la profana-

tion.

Puisse cette leçon apprendre à tous

les ténors italiens bien constitués pour

chanter, à s'en aller dans ce pays de

puritains, où les femmes ont le droit

qu'on ne veut pas les pincer, tandis

qu'il ne serait pas très prudent de cou-

rir sur les traces de Mirka en ce mo-

ment.

Et pourtant, si le petit Zacharie, tu as en la

main trop leste.

Ton coup de surin a donné l'éveil à

l'aubergiste et à ses compagnons.

Et l'homme que tu as égratigné

pourrait bien être capable de lancer les

cognes à nos trousses.

A mon avis, le mieux serait de dé-

gripper d'un tout de suite, de filer sur

Blois sans nous arrêter.

—Et bien! rape de Dion! c'est pas

mon opinion à moi, répartit Nathaniel,

toujours bourru.

—Pourquoi donc?

—Parce que nous n'irions jamais as-

sez vite, avec notre vieille cariole et

nos roues, pour ne pas être rejoints

avant vingt-quatre heures par les co-

gnés.

Surtout avec la neige, elle gèderait

les traces de notre passage.

—C'est juste, approuva Joachim en-

barrassé.

Et pourtant, si le type arrangé par

Zacharie porte une plainte, nous som-

mes à peu près sûrs d'être cueillis ici,

avant demain soir.

—Dor le diable, dit-il enfin, je crois

D'où vient la force

Non pas de la nature des aliments, mais

de la manière dont la digestion se fait.

En général, on n'a pas de son ju-

gement dans le choix des aliments, on

y attache peu d'importance. Rares

sont ceux qui s'arrêtent à penser à ce

qui peut en résulter. C'est là le pre-

mier pas dans la voie de la dyspepsie.

L'indifférence malheureuse qui marque

le choix des aliments, la hâte avec la-

quelle on prend les repas, et la mas-

tication insuffisante, voilà les causes

indubitables de toutes les affections

stomacales, depuis le mal le plus bé-

nin jusqu'au cancer le plus grave.

Il n'y a rien de plus dégoûtant qu'un

estomac de dyspeptique, c'est un véri-

table foyer de putréfaction, d'où le

poison s'échappe pour envahir tout le

système, déprimer le cerveau, corrom-

pre l'humeur, gêner le goût, ôter de la

vigueur aux muscles, rendre le foie et

les reins incapables de s'acquiescer de

leurs fonctions, débilitier le coeur,

étouffer les poumons et bloquer les in-

testins.

Toutes ces conditions désagréables et

dangereuses sont dues à une mauvaise

digestion de la nourriture et l'absor-

ption du poison qui en découle. Que

fait-il en attendant? Si la nourriture

reste dans l'estomac, si le système est

constipé, la fermentation se produit na-

turellement. Elle se manifeste par des

rapports aqueux, les brûlements d'es-

tomac, la mauvaise haleine.

Il n'y a qu'une manière de soulager

cette condition. Si l'estomac refuse de

digérer votre nourriture, alors ajou-

tez quelque chose qui vous fera di-

gérer. Les Tablettes Stuart contre

la dyspepsie ne sont rien moins que

digestives. Elles ne sont pas une méde-

cine. Elles agissent quand l'estomac re-

LA PRESSE

MONTREAL, 14 DECEMBRE 1966

L'INTERVIEW DU CARDINAL GIBBONS

Nous publions ailleurs une très intéressante "interview" du vénéré cardinal Gibbons. La personnalité de l'éminent archevêque de Baltimore est connue de tous nos lecteurs. On sait le prestige et l'influence de ce prince de l'Eglise aux Etats-Unis. Personne plus que lui n'est épris de liberté, ni ne pratique mieux la largeur de vue. Son grand ouvrage "The Faith of our Fathers", a puissamment contribué à répandre aux Etats-Unis, chez un grand nombre, une saine notion des immuables principes de la doctrine catholique, comme aussi en même temps un large esprit de tolérance pour les personnes.

Dans les circonstances, son appréciation des événements qui se déroulent en France à travers les péripéties de la crise religieuse aura, croyons-nous, un grand retentissement et une haute portée en Amérique. Le cardinal Gibbons dit lui-même "qu'il pèse ses paroles", et, en effet, on sent qu'elles ont du poids. Elles disent ce qu'il faut dire, avec calme et avec dignité. La presse anti-cléricale, ou pour mieux dire anti-catholique et anti-romaine, trompe l'opinion. Ce n'est pas, comme elle le prétend, une lutte politique que le gouvernement français mène contre Rome, c'est la lutte contre Dieu. Son Eminence le proclame, après le Pape d'ailleurs, dans des termes d'une précision et d'une dignité telles qu'ils méritent d'être enregistrés dans l'histoire.

"La Presse" publie ces nobles paroles — qui seront consolantes et réconfortantes au cœur des bons français — avec un sentiment de respectueuse reconnaissance pour le cardinal Gibbons, et est heureuse d'y donner son entière adhésion.

DÉMONSTRATION MATÉRIELLE DE LA PRIÈRE

Voici un singulier sujet, qui, n'ayant jamais été traité au point de vue théologique, philosophique ou scientifique, requiert un examen des plus délicats et des plus circonstanciés. Mais, le Dr Baraduc vient, en invoquant la photographie, de le mettre à l'ordre du jour.

Le Dr Baraduc, qui fait, depuis vingt ans, des expériences sur les plaques sensibles, crut, une fois, avoir surpris la photographie de l'âme; car, ce substantiel, produit sur le verre gelatiné des impressions de son corps et même des productions sur le verre gelatiné des impressions de son corps et même des silhouettes d'objets sur lesquels se concentraient sa pensée, manifestée par une décharge de cellules cérébrales.

Il serait trop long de discuter ici cette fantaisie, que, du reste, on peut réduire à un phénomène purement physiologique, où la psychologie n'entre pour rien.

Mais, la dernière communication du Dr Baraduc est plus intéressante en ce sens qu'il semble admettre maintenant une liaison démontrable entre le monde spirituel qui appartient à Dieu et le monde visible dans lequel se meuvent les humains. En deux mots, voici sa déclaration :

"Muni de papiers photographiques, il a pris dix photographies de l'atmosphère flottant sur une réunion de 60.000 pèlerins à Lourdes, et ces plaques ont révélé une pluie de miséricorde tombant sur les fidèles. Des photographies prises un peu plus loin n'ont rien montré de semblable. Il est allé, ensuite, dans des lieux d'amusement, où il y avait aussi de la foule; mais les plaques sensibles n'ont rien recueilli, parce que chaque individu songeait à une chose différente de son voisin. A Lourdes, la pensée de 60.000 personnes concentrée sur le même sujet causait par des vibrations congénères une espèce de polarisation; à Paris, la pensée s'éparpillait sur mille sujets au même moment."

Au point où en est rendu le perfectionnement photographique, nous pouvons admettre la possibilité de saisir les molécules de l'atmosphère. Depuis longtemps, les instruments ont, dans les nuits les plus obscures, révélé des objets même très éloignés que, naturellement, personne ne pouvait voir. Toutes les nuits, les astronomes vont dérober, au moyen de puissantes lentilles, le secret des profondeurs célestes et l'existence d'astres invisibles au télescope.

Il n'est donc pas nécessaire d'examiner ce point.

Mais, la "pluie de grâces" est plus sérieuse. Comme elle n'est pas contraire à la foi, ni aux pieuses croyances des fidèles, on peut l'examiner quelque peu, avec la réserve, bien entendu, que le cerveau n'est que la matière intermédiaire entre l'âme et le monde matériel. Les incroyants se contentent de dire : "Le cerveau est l'organe de l'intelligence comme le cœur est l'organe de la circulation, le foie celui de l'assimilation." Et, pourtant, la pensée ne peut pas être la fonction du cerveau. Elle doit s'en servir pour se manifester; mais, c'est tout. Le cerveau est un instrument.

La difficulté n'est pas, ici, de matérialiser les communications divines, puisque Dieu lui-même nous y a habitués par mille manifestations physiques; la question est, plutôt, de savoir si l'expérience a eu lieu telle que relatée ou si elle a jamais été essayée. Le télégraphe nous envoie tant de racontars incroyables, et, quelquefois, lamentables !

Il y a bien des choses à dire si elle est vraie; car, il y aurait alors lieu d'examiner si Jésus-Christ, à part sa présence réelle et physique sur nos autels, n'est pas, par le sang répandu au Golgotha et qui, n'ayant pu être détruit à côté, comme toutes choses matérielles, être gazéifié, en rapports aussi constants et aussi immédiats avec la terre que lorsqu'il visitait les foules et les foyers, les malades et les pêcheurs durant sa vie mortelle. Mais, encore une fois, il vaut mieux, pour le moment, ne rien accepter de cette étonnante nouvelle.

LA JEUNESSE DE FRANCE

L'on connaît le fameux argument des "deux jeunes gens" en France. C'est Waldeck-Rousseau, lors de la discussion de la loi d'association, qui représentait qu'en France il fallait l'union, que les religieux élevaient une jeunesse en face de celle des écoles de l'Etat... Il avait raison sous un rapport. En face de la jeunesse libre-pensée ou indifférente il y a la jeunesse catholique, dont l'A. C. J., par exemple, est une manifestation magnifique. De loin, le mal fait plus de bruit, et humainement tout semble bien compromis. Mais il y a des réserves.

L'une de ces belles réserves des forces catholiques se trouve à Lille, dans le nord de la France. Les "Facultés Catholiques", depuis 30 ans, ont formé là une phalange d'élite.

Cette année même, le 5 novembre, le vénéré Recteur de Lille, Mgr Barnard, qui entre presque dans ses quatre-vingts ans, et dont le talent d'écrivain est bien connu, adressait à la rentrée aux 600 étudiants et aux 90 professeurs de Lille d'admirables paroles. A la fois simple et profond, on sent le courage renouer. Il y a encore des justes, et non pas dix seulement, mais des centaines et des milliers. La France se relèvera !

"Après le repos des vacances, leur disait-il, c'est maintenant l'heure du travail et de l'action". Et les conseils qu'il donnait sont de ceux qui conviennent partout à des catholiques qui veulent être éclairés. Il parlait de l'action extérieure, publique, morale, sociale et religieuse à exercer sur les hommes par ceux qui savent plus, par ceux qui ont un devoir de religion, un devoir de position, un devoir de direction à donner et de préservation. Quelques citations intéresseront nos lecteurs.

"Le christianisme est action, car il n'est pas l'abstentionnisme; et nous aurons toujours trop de ces chrétiens de nous, riches de bons sentiments et de pieuses habitudes, mais qui se désintéressent de toute action publique, par une prudence dans laquelle je ne puis voir autre chose que l'infantilisme de la religion de charité". — "Mais vous n'êtes en haut que pour tendre la main à ceux qui sont en bas et les élever

LA LOI DU DIMANCHE

Monsieur l'échevin Lapointe a fait exprimer par le conseil de ville le vœu que : "le dimanche, certains amusements, jeux ou récréations, aussi la navigation de bateaux traversiers entre Montréal et l'île Sainte-Hélène et les villes et villages environnants, soient autorisés."

Il n'y a aucun mal à prendre même un sursis de précautions; mais, selon nous, ces permissions sont incluses dans le statut fédéral.

Un vieux principe de droit veut que l'exclusion d'une chose implique l'acceptation des autres. Quand on dit à un enfant : "Ne marche pas sur la plate-bande", c'est qu'il peut jouer dans toutes les allées d'un jardin au sur tous les gazons d'un parterre. Il en est de même pour nos "amusements, jeux ou récréations" puisque la clause 5 de la loi dit :

5. Il n'est permis à personne, le jour du dimanche, excepté tel que pourvu dans toute loi provinciale existante ou à devenir en force, de prendre part à quelque jeu ou lutte publique que ce soit POUR UN PROFIT OU POUR UN PRIX OU UNE RÉCOMPENSE, ni d'assister, ni d'offrir ou tenir un spectacle ou une assemblée publique ailleurs que dans une église, où il est directement ou indirectement EXIGÉ UNE RETRIBUTION.

Si les jeux "payants" sont défendus, donc, tous les autres sont permis. Cette partie de la loi est claire. Naturellement, si M. Lapointe a en vue les amusements comportant un prix d'entrée, il faut une législation à Québec.

La "navigation à l'île Sainte-Hélène" semble être au-dessus de tout doute. La loi prend, d'abord, la peine de dire ce qu'il faut entendre par "bateau" :

(c) "Bâtiment" comprend toute espèce de bâtiment ou "bateau" servant à transporter des passagers ou des marchandises par eau ;

Or, voici ce que déclare la loi du dimanche à propos des lignes de navigation :

Clause 3 : Nonobstant tout ce que porte la présente loi, toute personne peut, le dimanche, faire quelque travail de nécessité ou d'urgence, et pour plus de certitude, il est par le présent déclaré qu'elle est "censée comprendre" les genres de travail qui suivent :

g. Le transport des voyageurs ou passagers, ou des colis d'express et le travail qui s'y rattache.

Le mot "voyageurs" s'applique aux chemins de fer; celui de "passagers" aux bateaux.

Donc, trains et bâtiments peuvent tenir leur ligne régulière. Il y a si peu de doute à ce sujet que la même loi donne toute la facilité possible aux traversiers. Elle permet :

Clause 3 : sous section n : La manœuvre ou le service de tout pont levé d'un "bac ou bateau, autorisé par autorité compétente à transporter des passagers le dimanche";

Rien n'est plus clair que cette disposition : Le mot "bac" veut dire : bateau-passeur; il indique donc spécialement le bateau traversier. De même que la Compagnie du Richelieu peut tenir le dimanche toute ligne régulière entre Montréal et Québec ou entre Sorel et Montréal, ou entre Toronto et Montréal, etc., de même toute compagnie traversière qui a ses permis, car, il faut une licence, peut transporter des "passagers" d'une rive à l'autre. Si le travail des bateaux passeurs était interdit le dimanche, on ne prendrait pas la peine de permettre la manœuvre des ponts-levis.

Il ne se serait jamais élevé d'embarras à ce sujet, si la clause suivante ne se trouvait pas dans la loi :

Clause 6 : Il n'est permis à personne, le dimanche, excepté tel que pourvu dans toute loi provinciale existante ou à devenir en force, de diriger ou conduire par quelque moyen de transport que ce soit, une PROMENADE DITE "EXCURSION" où des passagers ou voyageurs sont transportés moyennant rétribution et dont l'objet principal ou unique pour les passagers ou voyageurs est le divertissement ou le plaisir, et les passagers ou voyageurs ainsi transportés ne sont pas censés être des voyageurs aux termes de la présente loi.

Cette défense se limite, comme on le voit par le texte, à ces voyages de plaisir qui s'appellent "excursions". Le mot "excursion" est entré, en effet, dans nos mœurs pour signifier un voyage spécial, irrégulier, qui n'est dans aucun horaire, ni dans aucun service quotidien. On veut, par cette clause, tout simplement, arrêter les voyages de plaisir le dimanche, source de mille désordres.

Le service entre Montréal et l'île Sainte-Hélène n'est pas une excursion; parce que ce n'est pas dans le bateau que consiste le séjour du passager; c'est sur l'île même, c'est-à-dire dans une autre partie de Montréal. On ne dit pas d'un homme faisant le tour de sa ferme qu'il fait un voyage ou une excursion. Il flâne dans son domaine; il n'y a ni voyageurs, ni excursionnistes. Le bateau qui conduit à l'île Sainte-Hélène n'est qu'une extension des limites de la ville. Celle-ci seule peut l'autoriser à transporter ses citoyens qui restent sous son contrôle immédiat tout le temps.

50,000 EXEMPLAIRES

Comme les éditeurs du "SAMEDI-NOËL" n'ont pu répondre à toutes les demandes l'année dernière, ils ont résolu d'imprimer le tirage du "SAMEDI-NOËL" de cette année et d'en laisser le prix à 5 cents, comme à l'ordinaire, bien qu'il soit plus beau, plus complet que jamais. N'oublions pas que c'est mardi prochain que le "SAMEDI-NOËL" sera mis en vente dans tous les dépôts et à ses bureaux, 198 boulevard Saint-Laurent.

Donat Gareau-Dentiste
198 St. Denis, Montréal, Tél. 8-3421
95-2nd

LE SPECIFIQUE DU DR MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.
Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune infection, hygiène, ou le grand jeûne à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 h. à 10 h. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adresse: Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,
Le jour — 885 Sainte-Catherine Ouest, angle St. Marc. Phone 5111.
Le soir — Au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. 210-2177 Phone Ext 3768.



APPROVISIONNEMENTS DE NOËL

FAITES-LES MAINTENANT

Tous ces jours nous recevons et ajoutons à notre assortiment de belles marchandises de Noël, et nous aimerions vous rappeler les avantages qu'il y a de faire vos emplettes aussitôt que possible.

Nous offrons aujourd'hui : Plum-Pudding, sauce à Plum-Pudding et Mince Meat. Nous désirons vous dire que nous n'avons rien d'égalé pour obtenir ce qu'il y a de mieux et de plus pur en fait d'aliments.

Notre devise à toujours été et sera toujours : "Ce qu'il y a de mieux en toute chose".

PLUM PUDDINGS

La variété de nos Plum-Puddings comprend des confections d'Angleterre, de France, des Etats-Unis et du Canada. Les boîtes sont de diverses grosseurs, depuis la boîte individuelle jusqu'à celle de quarante livres, et les prix sont très raisonnables, que vous ferez mieux de les acheter tout faits que de les faire vous-même.

	Prix la boîte
Crosse & Blackwell's Christmas Plum Puddings... En boîtes de 1 livre	.35
Crosse & Blackwell's Christmas Plum Puddings... En boîtes de 2 livres	.65
Crosse & Blackwell's Christmas Plum Puddings... En boîtes de 3 livres	.95
Crosse & Blackwell's Christmas Plum Puddings... En boîtes de 4 livres	1.10
Crosse & Blackwell's Christmas Plum Puddings... En boîtes individuelles	.30
Teyssonneau's French Plum Puddings... En boîtes de 1 livre	.60
Teyssonneau's French Plum Puddings... En boîtes de 2 livres	1.00
Teyssonneau's French Plum Puddings... En boîtes de 3 livres	1.50
Teyssonneau's French Plum Puddings... En boîtes de 4 livres	1.90
Teyssonneau's French Plum Puddings... En boîtes individuelles	.15
Franco-American Plum Puddings... En boîtes de 1 livre	.40
Franco-American Plum Puddings... En boîtes de 2 livres	.70
Franco-American Plum Puddings... En boîtes de 3 livres	.90
Gordon & Dilworth's Plum Puddings... En boîtes de 1 livre	.40
Gordon & Dilworth's Plum Puddings... En boîtes de 2 livres	.75
Gordon & Dilworth's Plum Puddings... En boîtes de 3 livres	1.00
Gordon & Dilworth's Plum Puddings... En boîtes de 4 livres	1.25
Harry Webb's Plum Puddings, en sacs de toile de 2 livres	.50
Harry Webb's Plum Puddings, en sacs de toile de 3 livres	.75
Harry Webb's Plum Puddings, en sacs de toile de 4 livres	1.00
Harry Webb's Plum Puddings, en sacs de toile de 5 livres	1.25

SAUCE A PLUM PUDDING

Sans sauce, le Plum Pudding est très bon, mais il est bien meilleur quand il est arrosé d'une bonne sauce. Il y a différentes sortes de sauces à Plum Pudding. Certaines personnes aiment une sauce épaisse ordinaire, tandis que d'autres préfèrent un Custard Wine ou un Clear Plum Sauce. Nous en avons de toutes sortes au choix.

	Chaque
Franco-American Clear Plum Sauce, bouteilles de 2 1/2 onces	.25
Franco-American Clear Plum Sauce, bouteilles de 5 onces	.45
Franco-American Clear Plum Sauce, bouteilles de 10 onces	.85
Richardson & Robbins' Plum Pudding Sauce, en boîtes No 1	.50
Richardson & Robbins' Plum Pudding Sauce, en boîtes No 2	.85
Gordon & Dilworth's Plum Pudding Sauce, en bouteilles 1/2 chopine	.50
Gordon & Dilworth's Plum Pudding Sauce, en bouteilles 1 chopine	.90

MINCE MEAT

Beaucoup de personnes n'ont encore confiance que dans le Mince Meat qu'elles font elles-mêmes, et nous n'avons rien à dire pour cela, pourvu qu'elles sachent le faire, mais après tout, ça ne vaut pas beaucoup la peine de se troubler, quand on peut acheter quelque chose de tout aussi bon, et souvent bien meilleur à celui que l'on peut faire à la maison.

Nous vendons les meilleurs Mince Meats qui soient faits en Angleterre, aux Etats-Unis, qui sont aussi bons l'un que l'autre, aussi propres et aussi économiques que tous ceux que vous pourriez faire vous-même. Essayez-n'en quelque chose des marques suivantes et, croyez-nous :

	Chaque
Crosse & Blackwell's Mince Meat... En pots de pierre de 1 livre	.35
Crosse & Blackwell's Mince Meat... En pots de pierre de 3 livres	1.00
Onida Community Mince Meat... En pots de verre d'une pint	.90
Onida Community Mince Meat... En pots de verre d'un demi-gallon	1.00
Gordon & Dilworth's Mince Meat... En pots de verre d'une pint	1.00

27 Toutes les commandes de \$25.00 ou plus livrées gratuitement à n'importe quel endroit dans Ontario, Québec, ou les Provinces Maritimes.

FRASER, VIGER & CO.

Italian Warehouse

Etablis en 1850

EDIFICE NORDHEIMER

207, 209 et 211 rue Saint-Jacques

MONTREAL

IMPORTANT

Ceux qui n'ont pas encore lu notre annonce parue hier soir dans "La Presse", doivent la lire. Ils y verront

DES OCCASIONS INOUEES dans les HARDES FAITES

—A NOTRE—

Vente Gigantesque

Commençant à 9 hrs demain matin.

NE MANQUEZ PAS D'Y ETRE.

J. M. BEAUCHAMP,

782-786 rue Ste Catherine Est,

Entre les rues Plessis et Panet.

G.H. MUMM & CO.

EXTRA DRY

C'EST LE MEILLEUR CHAMPAGNE SEC JAMAIS IMPORTE.
S. B. TOWNSEND & CO., Montréal, Seuls Agents pour le Canada.

Le TRESOR des NOURRICES et MÈRES du Dr PICAULT

N'a pas son égal comme Calmant et Fortifiant pour l'Enfant.

(9) EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Ouvert ce Soir et tous les Soirs jusqu'à Noël

CADEAUX DE NOËL

RAYON DE L'ARGENTERIE

MONTRES ! MONTRES !

Ce qui nous reste de nos montres en or : montres en argent et en bronze, moins 50 %, pour écoulé.
Table spéciale d'épingles de fantaisie, forme feuille d'érable, en argent sterling à 25c.

RAYON DES MERCERIES

ARTICLES pour SPORTS d'EXTERIEUR

Triots (sweaters) dans plusieurs couleurs; prix, \$1.50 à \$5.00.
Jerseys, \$1.25 et \$1.50, dans presque toutes les couleurs des écoles.
Casques de hockey, couleurs d'école et de club, prix 50c. Des commandes spéciales sont prises, pour clubs, écoles, etc., etc. Prix donnés sur demande.
OFFRE SPECIALE—30 douzaines de foulards pour hommes. Valeur \$2.00, pour \$1.50.

PARAPLUIES ET CANNES

Articles gravés gratuitement cette semaine; après cette date il sera trop tard pour faire faire ses gravures pour Noël.
Nous étalons 3 douzaines de parapluies. Régulier, \$8.00, pour \$5.00.
Aussi des cannes en bois des îles, poignées en argent solide, pour \$3.50 et \$5.00.

RAYON DE LA PORCELAINES A \$1.50

Boîtes à bijoux, corbeilles à peignes et à brosse, réceptifs pour chapeaux, vases en verre, jarres à biscuits, pots à chocolat, plats à muffin, plats à bonbons, bouteilles de parfums, pots à crème et sucreries, plaques, assiettes de fantaisie, etc., etc.

A \$2.50

Ornements Rudolstadt, ornements Teplitz, vases en verre bohémien, plats à fourgère, assiettes de fantaisie, plateaux Wedgwood à brosse à peignes, jardinières, pots à fleur, ornements irréguliers, boîtes en tapisserie française, vases de Vienne avec miniatures, jardinières, plaques de fantaisie et vases "Hodley Worcester".

A \$3.50

Ornements et vases Teplitz et Royal Bone, vases en verre bohémien, jolis petits pots à bière, vases en verre de couleur "Steins", plats de fantaisie, jardinières, plats à fourgère de Limoges, écrans à bijoux, vases glacés, assiettes de fantaisie, tasses et soucoupes de fantaisie, théières, pots à crème et sucreries, bustes, vases Doultou, vases Florian, bols en cristal taillé, etc., etc.

A \$5.00

Grands ornements Teplitz, beaux bustes, centres de table en verre, assiettes de fantaisie, plats à fourgère points, de Gand, vases à chocolat de Limoges, vases de Sèvres, ornements Rudolstadt, vases en verre bohémien, bols en cristal taillé canadien, pots à crème et sucreries en cristal taillé, plats de Dresde de fantaisie, services à crème à la glace, paires de statuettes, plats à muffin, boîtes en porcelaine, ornements en biscuit, jardinières Doultou, ornements "Hodley Worcester".

CHAPEAUX

Samedi nous offrirons des chapeaux tout garnis (excepté ceux garnis en fourrures) à 33 1/3 p.c. d'escompte, avec le 5 p.c. ordinaire pour du comptant.

CITONS :

Chapeaux de \$ 7.50	à \$ 4.75 comptant.
" " 12.50	" 7.93 "
" " 15.00	" 9.50 "
" " 17.50	" 13.30 "

OFFRES SPECIALES DE

Manteaux de fourrures pour dames depuis \$39.90, comptant.
Complets de fourrures, étoles et manchons pour dames depuis \$5.00 à \$200 le complet.

BLOUSES DE SOIRÉE POUR DAMES

Nous venons de recevoir pour le commerce des fêtes un lot de blouses de soirée qui surpassent tout ce qui a jamais été offert, en fait de dessins jolis et originaux.

CORSETS DE DAMES

Corsets P. D. garantis à l'épreuve de la rouille, longues hanches, buste haut, \$1.00 comptant.
Corsets D. et A.; hanches longues avec quatre supports de bas, \$1.00 chacun.
Corsets R. et G., ceinture conique, excellent modèle pour taille moyenne; support de bas sur le devant et les côtés, \$1.38 comptant.
Corsets C. et B. avec baleines en aluminium, flexibles, longues hanches et buste haut, \$1.43 comptant.
Corsets D. et A.; buste haut, hanches longues; avec grande pointe et plastron en avant \$1.62 comptant.
Corsets P. D.; buste haut et moyen; longues hanches, flexibles et à l'épreuve de la rouille, \$1.58 comptant.
Corsets R. et G.; longues hanches; buste haut ou bas; jarretelles des deux côtés et sur le devant, \$1.90 comptant.

RAYON DES MANTEAUX POUR VENDREDI ET SAMEDI

VENTE DE MANTEAUX DE DAMES

360 manteaux, longueur 45 pouces, en drap carter tout noir, en tweed à carreaux uni et de fantaisie, clair et foncé, en drap couvert gris clair, pour dames.

Tous ces manteaux sont nouveaux et faits à la dernière mode, parmi lesquels se trouvent quelques manteaux de demoiselles. Valant de \$12.50 à \$25.00. A vendre à moins de 50%.

Un catalogue spécial sera expédié gratuitement par la poste à n'importe quelle adresse sur demande.

5% d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes données par la poste.

Henry Morgan & Co Ltd,-- Montréal

NOUVELLES OUVRIERES

Les femmes de New-York et autres villes des Etats-Unis vont prendre fait et cause pour les enfants qui travaillent dans les manufactures — Une grande assemblée pour tous les ouvriers textiles de Montréal et de la banlieue — Les députés ouvriers à la chambre Australienne — Le comité chargé de réviser la constitution du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal — Les nouveaux officiers de l'union des ferblantiers-couvreurs au sujet de l'exclusion des ouvriers chinois aux Etats-Unis — Ce soir chez les plâtriers, les carrossiers et les briquetiers — Faits divers.

On s'occupe activement à New-York, depuis un certain temps, de la question du travail des enfants et le prochain développement dans ce louable mouvement sera dit-on, la formation d'un club auxiliaire de femmes dans chaque ville, affilié au comité général. Un grand nombre de femmes de la haute société dans les principales villes de la république voisine s'agitent avec raison sur le sort de ces pauvres petits êtres que souvent des parents vicieux forcent à s'adonner dans des manufactures et cela pour la considération de deux ou trois dollars par semaine.

Mlle Mary Sherman, de la ligue des consommateurs, disait ces jours derniers, au cours d'un grand discours qu'il y avait une classe d'enfants que les lois actuelles ne protégeaient nullement : ceux que l'on employait dans les demeures privées et que cela n'était pas dû à la pauvreté, mais généralement à la mesquinerie des parents.

A 2 heures de l'après-midi, dimanche le 16 du courant, il sera tenu à la salle Tremblay, angle des rues Sainte-Catherine et Moreau, une grande assemblée des ouvriers textiles de cette ville et de la banlieue, sous les auspices de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, dans le but de discuter la question du tarif sur les cotons.

Des orateurs éloquentes se feront entendre et il n'y a aucun doute que tous les gens du métier se feront un devoir d'être présents.

D'après les derniers rapports des élections générales en Australie et publiés dans le "Chronicle" de Londres, le prochain parlement se composera comme suit : Quakers, 25; Républicains, 20; Libéraux, protectionnistes, 18; Conservateurs, protectionnistes, 12.

Le Sénat complètera dit-on, 16 représentants de la classe ouvrière.

On nous demande d'annoncer pour dimanche prochain, une assemblée du comité spécial nommé il y a quelque temps par le conseil des Métiers et du Travail de Montréal pour réviser la constitution.

La réunion se tiendra à 2 heures précises de l'après-midi dans la salle des agents d'affaires, 137A rue Sainte-Elisabeth.

Avis donc à tous ceux qui font partie de ce comité d'être à leur poste.

A sa dernière assemblée, l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs a procédé avec le résultat suivant au renouvellement de son bureau d'affaires pour le prochain terme :

M. J. Jodoin président; E. Barbeau, vice-président; L. Collin, trésorier; J. A. Beland, secrétaire-archiviste; T. Bertrand, secrétaire-financier; C. Bertrand, secrétaire-correspondant; J. B. Vigeant, trésorier; H. Pélissier, conducteur; R. Maillet, gardien; J. Jacques, commissaire-ordonnateur; E. Ethier, A. Filiatrault, et B. Grenier, syndics; J. A. Beland, J. Jodoin, J. B. Vigeant et T. Bertrand, délégués au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

L'Union des Ouvriers textiles de Valleyfield a décidé d'envoyer des délégués à la grande assemblée qui se tiendra à Montréal dimanche prochain pour protester contre le tarif sur le coton.

La section canadienne-française, a élu sept délégués, comme suit :

Local No 7 — MM. Wilbrod Latour, J. B. Lalonde, Ollier Hilairet, J. Jodoin, J. B. Vigeant et T. Bertrand, délégués au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

Il est à se faire, dit-on, de nouvelles démarches au Congrès des Etats-Unis pour modifier la loi fédérale concernant l'exclusion des ouvriers chinois.

A l'exemple de l'année dernière les représentants de la Californie feront une vive opposition à cette nouvelle tentative. On n'a pas d'objection à la clause qui touche à l'exclusion des ouvriers chinois dans le pays devra rester intacte.

Le but de ceux qui veulent amender la loi en question serait, dit-on, de permettre l'entrée aux Etats-Unis de tous les Chinois, excepté les "coolies".

Comme nous l'annoncions hier, il y aura ce soir assemblée de l'union No 873 des débardeurs, à ses salles, 288 rue Saint-Paul.

Des questions importantes sont sur l'ordre du jour.

Il y aura ce soir à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière de l'union des briquetiers ainsi que de l'union des plâtriers.

Les membres de ces deux syndicats voudront bien en prendre note et d'être à la salle à 8 heures précises.

C'est ce soir qu'aura lieu aussi à son siège social, l'assemblée régulière de l'union No 139 des ouvriers-carrossiers.

Des questions de la plus haute importance y seront discutées.

UN CONSEIL AUX JEUNES FILLES — Jeunes filles pâles, fatiguées et dyspeptiques, "GRIFFIN BLOOD" sera pour vous une aide salutaire et vous rendra vos forces. 15 cent le paquet de 3 livres.

Vous ne serez pas déçu si vous achetez votre piano ou votre orgue chez Layton Bros., 144 rue Peel, N.B. Ouvert le soir jusqu'à la fin du mois.



Le Gin Croix Rouge
est le seul Gin, qui porte un timbre officiel du Gouvernement garantissant l'âge, la qualité et la pureté.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA LIGUE ANTI-TUBERCULOSE — SENATORIA ET CAMPS D'ETE.

L'assemblée annuelle de la ligue anti-tuberculeuse a eu lieu hier sous la présidence de M. Béique, sénateur. On a beaucoup critiqué les rapports apportés à l'acceptation de l'offre faite par le gouvernement de donner à la ligue 200 acres de terre au lac Tremblant pour l'établissement d'un sanatorium. M. Béique a recommandé fortement que cette offre fut acceptée, malgré les difficultés d'accès de la région. Il sera plus facile d'y arriver dans quelques années.

M. E. S. Harding, secrétaire, a fait son rapport annuel. Les cas rapportés ont beaucoup augmenté; on en compte cette année 256 dont le quart a été rapporté par des médecins. On espère que la profession reconnaitra de plus en plus l'importance de la ligue et qu'elle fera rapport sur tous les cas de tuberculose.

Le regret a été exprimé qu'on n'ait pu établir, l'été dernier, un camp pour les tuberculeux dans le voisinage de la ville. Dans la ville l'organisation est bien faite, mais Montréal devrait avoir un sanatorium et ne pas rester en arrière de villes beaucoup moins importantes.

Voici un résumé des travaux de l'année : nouveaux cas rapportés, 256; patients envoyés à l'hospice des Incurables, 46; coût \$674; envoyé à un sanatorium, 8; pensionnés, 81; visites régulières, 110; visites de l'inspecteur, 4,876; désinfections, 699; crachoirs hygiéniques distribués, 24,020; pamphlets et cartes, 7,479; malades traités au dispensaire, 244; consultations, 1,404.

Il reste au crédit de la ligue, toutes dépenses payées, \$637.

M. Holt a lu le rapport de la commission de législation. Le bill qui sera présenté à la Législature demandera des subsides pour toute municipalité qui fondera un sanatorium.

Le Dr Adam a parlé de la difficulté d'avoir dans les environs de Montréal un emplacement convenable pour un sanatorium. Le coût du terrain est au-dessus des moyens de la ligue. D'un autre côté, si on va dans les Laurentides, les malades ne pourront être soignés.

Le Dr Adam a parlé de la difficulté d'avoir dans les environs de Montréal un emplacement convenable pour un sanatorium. Le coût du terrain est au-dessus des moyens de la ligue. D'un autre côté, si on va dans les Laurentides, les malades ne pourront être soignés.

Montréal. Il faudrait trouver un terrain à 10 ou 20 milles de Montréal qui coûterait de \$3,500 à \$4,500. Une maison de dix ou douze chambres conviendrait beaucoup.

AUTOUR D'UNE LICENCE

Les commissaires des licences devront se prononcer lundi sur l'opportunité de laisser transporter une licence de restaurant, au coin des rues Richmond et Mullins.

Une opposition à la requête demandant le transport de cette licence a été signée par quarante citoyens de la localité. En plus une opposition spéciale a été faite par le Révérend M. Carrière, le président de la commission des écoles catholiques, et le Révérend M. O'Meara, curé de la paroisse Saint-Joseph.

Ces messieurs alléguent qu'un restaurant à cet endroit serait une cause de scandale pour les enfants qui fréquentent les écoles situées dans cette localité et qu'il serait trop près de l'église. De plus, il y a déjà assez de restaurants dans cette partie de la Pointe Saint-Charles, et il vaudrait mieux en diminuer le nombre, disent-ils.

50,000 EXEMPLAIRES

Comme les éditeurs du "SAMEDI-MOËL" n'ont pu répondre à toutes les demandes l'année dernière, ils ont résolu d'élever à 50,000 le tirage du "SAMEDI-MOËL" de cette année et d'en laisser le prix à 5 cents, comme à l'ordinaire, bien qu'il soit plus beau, plus complet et qu'il n'y ait jamais eu de "SAMEDI-MOËL" aussi intéressant.

Le "SAMEDI-MOËL" sera mis en vente dans tous les dépôts et à ses bureaux, 198 boulevard St Laurent.

GIN KIDDERLEN

Fait la boisson de tout temps. — En été, il prévient les frissons, les rhumes, qui font souvent suite à une forte transpiration. — En hiver, il protège contre les rigueurs de la saison. C'est le produit de la plus grosse distillerie de Hollande: les "Distilleries Netherland" à Rotterdam.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Un terme d'assises pendieux — Les arrestations durant le mois de novembre — La corporation manufacturière d'asphalte — La convention des laitiers de l'est d'Ontario — Mort de M. Aristide Decosse, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

—Le détective Cuivert a arrêté un Hull qui se poursuivait actuellement contre la ligue anti-tuberculeuse. On a traité de mille piastres. Jus- qu'ici le shérif Wright a payé près de quinze mille piastres en rapport avec ce terme.

—Durant le mois de novembre, la police de la capitale a fait 83 arrestations. De ce nombre il y avait 69 hommes et 14 femmes. Isaac Coplin, de Toronto, fut le seul étranger d'Ottawa fait prisonnier.

Ottawa, 14 — Le terme des assises de nommé Elsworth Munroe, âgé de 19 ans, sur prévention d'être entré avec une arme dans le magasin de quincaillerie et ferblanterie d'Edward, rue Bank, et d'y avoir volé un fusil et deux autres armes. Traduit devant le magistrat de police, Munroe a admis sa culpabilité. Il recevra sa condamnation dans huit jours.

—Le sergent Guibault, prévenu du vol de vingt centins au civil Ken- neth Aylmer a été condamné par les autorités militaires à la perte de son grade et à une détention de 56 jours dans la prison du comté.

—L'association Y. M. C. A. a décidé d'accepter les plans de l'architecte Ewart en rapport avec la construction d'une addition à son édifice. Cette extension aura cinq étages d'élévation et aura 75 chambres à coucher pour les membres résidents.

—A sa dernière assemblée de l'année, tenue hier soir, la commission des tramways a adopté une résolution recommandant au conseil de ville l'établissement d'un plan pour la fabrication de l'asphalte.

—Une délégation de l'Association des laitiers de l'est d'Ontario, s'est rendu hier auprès du conseil du comté de Carleton, pour demander une subvention de l'association, à payer les dépenses qu'encourra la convention des laitiers qui sera tenue à Ottawa les 10 et 11 août 1907.

—M. Aristide Decosse, marchand-épicer de Hull, est mort hier. M. Decosse était un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de Hull, et sa mort a causé un regret universel. Le défunt était le gendre de l'ex-maire Ferdinand Barrette. Il était de toutes les organisations et de toutes les fêtes, et sa jovialité en faisait un compagnon très recherché.

—La commission de police a tenu sa dernière réunion de l'année, hier après-midi. D'après les rapports présentés à la commission, le département de la police aura, cette année, un surplus de \$14,000. Les dépenses de l'année ont été de \$48,000. Avant l'ajournement de l'assemblée, les commissaires ont approuvé une résolution à l'effet d'autoriser le chef de police à faire la nomination d'un troisième sergent de patrouille.

—A une assemblée régulière des épiciers détaillants, tenue hier soir, à la salle Albert, on a discuté le nouveau règlement régissant le commerce des colporteurs. Les orateurs de la soirée furent l'échevin Laverdure, M. J. Beaudry, E. M. Trower et Henry Walters. Tous ces orateurs se sont fortement prononcés contre le commerce de colportage. Pour tous les détaillants, ce commerce particulier est devenu aujourd'hui une véritable bête noire, au dire des orateurs.

Quelques Cadeaux pour Pieds Mignons



Souliers de Toilette pour Dames
En chevreau verni, en chevreau perlé ou noir, escarpins, sandales et à lanères, medium, cubaines, et talons Louis V, couleurs et nuances élégantes, bleue, blanche, rose, mauve et lavande.

\$3.50, \$4.00 et \$5.00

Pantouffles pour la Maison
Procurez-vous-en en velours, satin, drap et feutre, confort et première qualité; couleur grenat, cramoisi, rouge, gris, bleu, brun et noir: \$1.00, \$1.25 et \$1.50.

"SPATS," JAMBIERES et GUETRES. C'est le temps d'en parler.

(Commandes par la maille soigneusement exécutées)

The BOSTON SHOE STORE,
Angle Ste Catherine et Mansfield.

ETRANGE PHENOMENE

IL TOMBE DE LA NEIGE ROUGE DANS LES MONTAGNES ROCHESSES.

L'agent du Pacifique Canadien, à Glaci- er, Montagnes Rocheuses, a signalé le phénomène d'une tombée de neige cramoisie. Ce n'est pas la première fois que cela se produit, parait-il, dans les Montagnes Rocheuses; mais, cette année, ça arrive plus tôt.

Aucune explication de ce phénomène n'a encore été fournie, dit-il. Cette bordure rouge au sommet des montagnes toutes blanches de neige, produit un effet merveilleux.

La superstition des Sauvages et des Métis croit y voir l'avant-courreur d'une calamité; aussi se sont-ils fermement mis en prières.

D'autres prétendent que cela est dû à certaines poussières enflammées projetées par les volcans, et errantes dans l'air, jusqu'à ce que la neige les entraîne dans sa chute; d'autres affirment qu'un phénomène chimique de la nature agit sur la neige en la décolorant.

La neige, à l'état normal, est d'un blanc pur, mais quelquefois on la trouve plus ou moins colorée de rouge. Les gens polaires, dont la vue est habituée à la neige, attribuent à l'action du temps, l'effet, en effet, que la neige rouge en vieillissant.

Il n'y a guère plus d'un siècle que Saussure a découvert la cause véritable de cette coloration, en la rapportant à des poussières végétales. La neige rouge, des Alpes, des Pyrénées et des montagnes polaires, doit sa couleur caractéristique à une algue microscopique, le "protococcus nivalis". Toutefois, la neige rouge qu'on a trouvée quelquefois sur les glaciers flottants ne paraît pas devoir son origine à la même cause. Le capitaine Scott, qui l'a examinée, avec beaucoup de soin au microscope, prétend avoir reconnu, dans le principe colorant de cette neige, de petits corpuscules qui se mouvaient avec assez de rapidité; mais ce fait mérite confirmation.

ASILE STE CUNEGONDE

Le grand banquet de Sainte-Cunegonde, sous la présidence de M. le curé d'Épervier, curé de la paroisse, a rapporté un bien beau succès. Parmi les convives nous remarquons entre autres: M. J. Décarie, député, L. A. Rivet, Dr Campeau, Placide Décarie, J. P. Farin, J. Versaille, A. Joffroy, L. Bérubé, échevin de Saint-Louis, Fabien, ex-maire; Charbonneau, Dr David, P. O. Tremblay, Daoust, M. W. David, Henri Morin, A. Eoemont, E.E.M.; Alex. Cypriot, Turpin, Hector Cypriot, Miles Morin, Tremblay, Robitaille, Léonie Terreault, J. Duchesneau, Juliette Duchesneau, Gagnon, Robitaille, Thibault, A. Gagnon, Yvonne Daoust, Bélaire, Vaillancourt, Charlebois, Viau, Bélanger et nombre d'autres.

Tables d'honneur présidées par Mme Saint-Maurice, présidente; Bérubé, vice-présidente; M. H. Duchesneau, sec.; Deslauriers, Charlebois, Bélaire, tréas. Vaillancourt, Charlebois, Bélaire.

Encore un bon merci à tous ceux qui ont bien voulu contribuer à cette belle oeuvre.

LE CLUB ROSEMONT

Mercredi soir, les membres du Club Rosemont se sont réunis en assemblée pour procéder à l'élection de leurs officiers pour le prochain terme. Ont été élus: Prés. hon., U. H. Dandurand; prés., W. S. Parks; vice-prés., H. Daoust; sec., Alfred Leroux; secrétaire, T. Mahoney; trésorier, E. Desrochers; ass. sec., G. Syer.

INCENDIE A RICHFORD

(Par dépêche spéciale à "La Presse")
Richford, Vermont, 14. — Un incendie, éclaté, ce matin, dans le magasin général de A. A. Holmes, rue River, et avant qu'on ait pu s'en rendre maître, a dévoré ce magasin, ainsi que le magasin de bijoux et la maison de M. J. A. Edeson. Les pertes sont de \$30,000 à \$40,000.

CONCERT DE Mlle ANTOINETTE COTÉ

Le concert de Mlle Antoinette Côté hier soir à la salle Karn a remporté le brillant succès que méritait cette sympathique artiste. Un public nombreux et élégant, un public d'élite remplissait la salle et témoignait par ses chaleureux applaudissements la haute opinion qu'il avait de la valeur de Mlle Côté. Le chanteur artiste a vraiment remporté un triomphe. Sa voix souple, agréable, très pure, et pleine de sentiment a conquis et charmé tous les auditeurs. Mlle Côté s'est fait entendre dans un répertoire varié. Chant de l'Air des clochettes de Lakmé à celui de "Louise" de Charpentier.

M. Albert Chamberland qui a donné au commencement de l'automne un si intéressant récital au Monument National, exécuta avec sa maestria ordinaire une couple de morceaux de violon.

Mlle Blanche Hardy se montra une fois de plus très brillante pianiste. Le chant de Mme Desmarais et de M. Joseph Sandier fut un vrai régal.

Somme toute très agréable soirée.

UNE ARRESTATION A RUTLAND

(Par dépêche spéciale à "La Presse")
Rutland, Vermont, 14. — W. A. Cutler, expéditeur des trains du chemin de fer Rutland, en cette ville, a été arrêté hier comme responsable du terrible accident arrivé à Vergennes le 13 décembre. L'ingénieur de l'un des trains se sera acquitté.

Vous pouvez compter sur la Salsaparille de Hood pour toutes scrofules. Purifie le sang.

Un piano acheté chez Layton Bros., sera bon, durable et bon marché. En trespas, 144 rue Peel, Square Dominion.

POUR LES FERMIERS

Le gouvernement fédéral a reçu une requête le priant de renouveler la demande déjà faite au gouvernement américain de rembourser un excédent de droits de douanes versés vers 1881 sur du foin expédié aux Etats-Unis par des fermiers canadiens. Le chiffre, à intérêts composés, est maintenant de \$1,500,000.

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 14 Décembre. Le Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

Notre Magasin restera ouvert jusqu'à 10 heures, Demain Soir.

RESOLU
Que je ferais bien mieux de les conduire à cet étage des jouets demain, sans quoi il se pourrait qu'ils fissent d'autres mauvais placements.
BUSTER BROWN.



Buster a reçu un cadeau utile, mais il ne semble pas en être content. Vous voudriez en savoir la raison? Demandez-le à Tige.

Mary Jane, elle, est plus satisfaite; elle a quelque chose qui en vaut la peine. Ce quelque chose doit venir de notre Etalage de Jouets, car là se trouve

Le plus Bel Assortiment de Poupées qui existe.

Et, Buster, nous est d'avis que vous auriez bien mieux fait de parler des différentes choses que nous avons là-haut — des mille et une choses que nous possédons sur roues et de nos mille et un animaux pour les mettre en mouvement, ou bien si vous préférez quelque chose sur patin, voici une

Offre Spéciale pour Garçonnetts | Offre Spéciale pour Fillettes
Traineau fort, lisses roues en bois, \$1.00. Samedi. \$0.79

1000 Paires de Gants de Dames
En Mocha doublés et non doublés, de la meilleure fabrication.

Prix régulier - 1.75 }
Prix de vente samedi: } 1.00 la paire

Environ mille paires de gants en beau Mocha, venant d'un fabricant en qui nous avons confiance plus qu'en tout autre et dont la seule mention du nom suffit à garantir l'excellence en fait de qualité et de fini.

C'est une ligne qu'il a l'intention de discontinuer depuis que la baisse du prix du cuir s'est fait sentir. Ils devraient se détailler \$2.00 la paire, bien que le prix régulier n'en soit que \$1.75.

Noir, brun, tan et gris, doublés et non doublés, 2 fermoirs à pression, tous les points. Prix régulier: \$1.75 la paire.

A vendre à l'annexe

Nous en avons 1000 paires, il est vrai, mais vous feriez mieux de venir de bonne heure dans la matinée si vous voulez être bien servis, car dans l'après-midi, nous attendons une si grande foule que vous aurez de la difficulté à vous approcher du comptoir.

Afin de faciliter le choix à tout le monde et de donner à nos clients la chance de se faire un peu d'argent en sus de leur salaire pour Noël notre magasin restera ouvert demain soir, et tous les soirs de la semaine prochaine, excepté lundi, jusqu'à 10 heures.

Ces soirs-là aussi, nous servirons un repas à Table d'Hôte pour \$0.50, entre 6 et 8 heures, ainsi que des repas à la carte jusqu'à 10 heures.

The John Murphy Company Limited

CONCERT DE Mlle ANTOINETTE COTÉ

Le concert de Mlle Antoinette Côté hier soir à la salle Karn a remporté le brillant succès que méritait cette sympathique artiste. Un public nombreux et élégant, un public d'élite remplissait la salle et témoignait par ses chaleureux applaudissements la haute opinion qu'il avait de la valeur de Mlle Côté. Le chanteur artiste a vraiment remporté un triomphe. Sa voix souple, agréable, très pure, et pleine de sentiment a conquis et charmé tous les auditeurs. Mlle Côté s'est fait entendre dans un répertoire varié. Chant de l'Air des clochettes de Lakmé à celui de "Louise" de Charpentier.

M. Albert Chamberland qui a donné au commencement de l'automne un si intéressant récital au Monument National, exécuta avec sa maestria ordinaire une couple de morceaux de violon.

Mlle Blanche Hardy se montra une fois de plus très brillante pianiste. Le chant de Mme Desmarais et de M. Joseph Sandier fut un vrai régal.

Somme toute très agréable soirée.

UNE ARRESTATION A RUTLAND

(Par dépêche spéciale à "La Presse")
Rutland, Vermont, 14. — W. A. Cutler, expéditeur des trains du chemin de fer Rutland, en cette ville, a été arrêté hier comme responsable du terrible accident arrivé à Vergennes le 13 décembre. L'ingénieur de l'un des trains se sera acquitté.

Vous pouvez compter sur la Salsaparille de Hood pour toutes scrofules. Purifie le sang.

Un piano acheté chez Layton Bros., sera bon, durable et bon marché. En trespas, 144 rue Peel, Square Dominion.

POUR LES FERMIERS

Le gouvernement fédéral a reçu une requête le priant de renouveler la demande déjà faite au gouvernement américain de rembourser un excédent de droits de douanes versés vers 1881 sur du foin expédié aux Etats-Unis par des fermiers canadiens. Le chiffre, à intérêts composés, est maintenant de \$1,500,000.

LES CENT MILLE PIASTRES DE MARCHANDISES DE WORKMAN

La Vente de Dégats par l'Eau -- Marche avec Vigueur.

Ce fut une lutte et une tâche que de servir et diriger les milliers de clients désireux de se procurer nos véritables occasions, qui sont de vraies aubaines pour la population, car nos marchandises sont vendues pour presque rien et elles sont de la plus haute valeur, notre stock est composé des plus nouvelles coupes et de dessins tout à fait modernes, ce qui veut dire satisfaction en tout, prix bas, coupe élégante et dessin pour convenir au goût.

DEMAIN, JOUR DE MASSACRE

Les ajusteurs d'assurance ayant travaillé toute la semaine à l'évaluation de nos pertes notre stock est au complet pour demain. Des lots de marchandises seront préparés CETTE NUIT afin que le public acheteur puisse s'en donner à coeur joie dans tout ce qu'il peut désirer en fait d'HABITS, PARDESSUS, CHAPEAUX et MERCERIES au PRIX QU'IL VOUDRA BIEN nous DONNER car en pareille circonstance nous sommes obligés de tout vendre à n'importe quel prix afin de nous débarrasser dans le plus bref délai possible et permettez-nous de proclamer bien haut que CETTE VENTE est la SEULE VRAIE QUI vous PERMETTE de SAUVER de l'ARGENT, c'est une chance unique dans la vie et soyez-en sûr, NOUS DEFIONS la COMPETITION.

Soyez à la Porte, Demain Matin à 9 Heures, Des Surprises vous Attendent chez

WORKMAN, L'HOMME QUI TIENT SA PAROLE

ANGLE DES RUES MCGILL ET NOTRE-DAME.

SAINT-LOUIS

S'ANNEXERAIT

La commission d'annexion discute la question avec le maire Gélinas.

LES CONDITIONS

La délégation demande que Montréal dépense en améliorations pendant deux ans une somme de

\$150,000

La commission d'annexion s'est réunie hier soir à l'hôtel de ville, sous la présidence de l'échevin Lavallée, pour rencontrer les délégués de plusieurs municipalités de la banlieue. Étaient présents : MM. le maire Gélinas, les échevins Jubinville et Meville, de la Ville Saint-Louis, le maire Brunet, les conseillers McKenna, Préfont et Higginbottom, de Notre-Dame des Neiges, le maire Millette, de Verdun.

C'est avec la ville Saint-Louis que la discussion a donné le plus de résultats. Le maire Millette, de Verdun, dit que le conseil de ce village n'a pas encore eu le temps d'étudier cette question et qu'il ne peut en conséquence exprimer encore d'opinion. Le maire Brunet, de Notre-Dame des Neiges, a exprimé l'idée que la question méritait d'être sérieusement mise à l'étude. Les habitants de cette municipalité sont en majeure partie des horticulteurs et il ne serait pas juste qu'ils fussent taxés sur le même pied que les propriétaires de lots à bâtir.

Le maire Gélinas, de Saint-Louis, a déclaré que la population de cette ville était de 18,000 âmes, que l'évaluation foncière est de \$7,500,000, et la dette consolidée, de \$1,100,000. La limite du pouvoir d'emprunt est de 15 pour cent comme à Montréal. La ville

Saint-Louis serait prête à s'annexer à Montréal, si celle-ci lui assurait qu'elle exécuterait des travaux permanents équivalents à ceux que lui donne les moyens de faire son propre pouvoir d'emprunt. Le conseil de Saint-Louis croit pouvoir évaluer cette somme à \$150,000 dépensés en trois ans et il demanderait de plus les conditions ordinaires quant à la dette, la représentation, etc. Après discussion on s'est rallié à la proposition de dépenser \$150,000 en deux ans, soit \$75,000 par année, quant aux autres conditions elles sont acceptées sans difficulté. L'échevin Lavallée trouve ces conditions raisonnables et un rapport favorable sera présenté au conseil de Montréal en même temps que la délégation rendra compte des pourparlers au conseil de Saint-Louis. Cette année le revenu de Saint-Louis est de \$112,000, en dehors de la taxe scolaire.

NEGOTIATIONS

Une délégation de Stratford chez le vice-président du Grand-Tronc.

MM. le maire Ferguson, les échevins Gordon, Monteth, Mullin, Dugman et Ed. Melhargy, président de la Chambre de Commerce, et W. J. Mooney, vice-président, de Stratford, Ont., sont arrivés à Montréal pour entrer en négociations avec M. C. M. Hays, vice-président du Grand-Tronc, au sujet des améliorations que la compagnie désire faire à ses ateliers de Stratford. Le Grand-Tronc demande certains privilèges, entre autres la fermière de certaines petites rues, mais la ville s'y oppose à ce.

LES DESASTRES MARITIMES

La saison de navigation de 1906 a été désastreuse, sur les Grands Lacs, spécialement pour les navires Canadiens. Cent trente-sept personnes ont péri et les pertes matérielles s'élèvent à \$2,000,000. La plus effroyable tempête a été celle du 22 novembre au cours de laquelle le "Jones" et le "Resolute" ont péri.

POUR REFUS DE POURVOIR

Un vieillard du nom d'Edouard Hamel, âgé de 70 ans, a été traduit devant le juge Lafontaine, hier, pour refus de pourvoir. Hamel est marié à une femme qui n'a que 28 ans, et il a deux enfants, qui ne refusent de supporter le soutien de la famille.

LA FABRIQUE D'ARMES ROSS

La Chambre de Commerce de Québec demande au conseil de ville de reconsidérer

SA DECISION

Une discussion très vive s'est faite sur cette importante question — Divers arguments.

POUR ET CONTRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 14. — La question de la "Ross Rifle" est encore venue devant la Chambre de Commerce à son importante séance de mardi.

Le comité nommé il y a quelque temps pour étudier cette question éprouve, dans son rapport, recommandé au conseil de ville de reconsidérer sa décision. M. Wiggs a proposé hier, à l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce, la résolution suivante :

"Que la Chambre de Commerce approuve la recommandation des membres de leur conseil comme présentée par eux au conseil de ville, à savoir, d'aider à conserver à nos côtés une des industries les plus considérables ;

"Que la demande de la "Ross Rifle Co." soit accordée, afin que cette compagnie puisse être en position d'agrandir sa manufacture et de développer cette industrie qui dépense actuellement des milliers de dollars en gages par semaine, ce dont toute la ville bénéficie ;

"De plus, si plus tard le Conseil de la ville le juge à propos, il pourra faire des arrangements avec la "Ross Rifle Co.", afin de lui faire transporter sa manufacture dans une localité de cette ville plus convenable.

"En attendant il est à espérer que le Conseil de Ville ne prendra aucune action qui retardera la "Ross Rifle Co.", ou encore empêchera toute transaction du Gouvernement Fédéral avec elle.

Par conséquent, les membres de la Chambre de Commerce de Québec demandent respectueusement au Conseil de Ville de reconsidérer immédiatement sa décision et de recommander au Gouvernement Fédéral d'accorder à la Ross Rifle Co. sa requête."

A la demande du sénateur Choquette, M. Wiggs a retranché de sa motion, telle que d'abord rédigée, les mots par lesquels il disait que la Chambre regretterait que le conseil de ville n'ait pas encore pris action sur ce sujet. Et la résolution a été adoptée par division.

Le sénateur Choquette croit que le conseil de ville a bien fait de refuser d'approuver la demande d'un nouveau morceau des Cove Fields faite au gouvernement par la compagnie Ross.

Cette compagnie a d'abord eu tort de s'installer sur les "Cove fields", puis elle a agi contrairement à son contrat en construisant en dehors des limites du terrain qu'elle avait loué. Il est faux que la compagnie songe à aller établir ses usines ailleurs. Quant à la nouvelle manufacture d'armes à feu qu'elle veut construire, il favoriserait le don par la cité d'un morceau de terrain ailleurs.

MM. Geo. Tanguay, Andrews et Geo. E. Amyot ont défendu la position prise par la compagnie Ross. M. Tanguay admet que la compagnie ne songe pas à déménager ses usines actuelles, mais qu'elle songe sérieusement à construire dans une autre ville sa nouvelle fabrique de revolvers et autres armes.

M. Amyot dit qu'il a visité les lieux et qu'en réalité, si la compagnie ne s'est pas tenue dans les bornes du terrain alloué, c'est qu'elle ne le pouvait pas, à cause de la déclivité du terrain.

"Je n'approuve pas, moi-même, dit-il, le site de ces usines, et je crois que M. Ross est le premier à le regretter. Mais maintenant que c'est fait, il faut agir d'une façon plus généreuse.

"Si j'étais, dit M. Amyot, dans la position où se trouve M. Ross, je vous assure que j'irais construire loin de Québec les nouvelles usines que je voudrais établir."

A LA TÊTE DES SIENS

La confédération suisse se donne un nouveau président.



M. Edouard Miller, de Berne, le nouveau président de la Suisse.

Berne (Suisse), 14. — M. Edouard Miller, de Berne, vice-président du conseil fédéral, a été hier élu président de la confédération suisse.

PIANOS DANS LA PARTIE EST

Un des magasins de pianos les plus populaires de la ville est la succursale de la partie Est de la maison C. W. Lindsay, située à l'angle des rues Ste Catherine et St Hubert. M. Maynard, le gérant, et M. O'Reilly, son assistant, sont deux vendeurs français des mieux connus dans Montréal ; ils seront heureux de recevoir les visiteurs qu'ils soient prêts à acheter ou non. Un assortiment complet de pianos toujours en mains, comprenant les Chickering and Sons, Beitzman and Co., Wormith and Co., Howard et Lindsay, 36-2

COMMISSION DE LA VOIRIE

LA LIGNE VERBALISÉE DE LA RUE AQUEDUC.

La commission de la voirie a eu hier après-midi une courte séance au cours de laquelle il a été décidé de ne pas toucher, pendant un certain nombre d'années, à la ligne verbalisée de la rue Aqueduc. Mlle J. Forsyth, qui possède, à l'angle des rues Aqueduc et Dorchester, une maison qui dépasse d'une couple de pieds la ligne verbalisée, avait écrit à la commission une lettre demandant de ne pas faire maintenant l'expropriation parce que sa propriété perdrait considérablement de sa valeur.

M. Barlow, ingénieur en chef de la voirie, a fait rapport que la position de cette maison ne nuisait ni à l'apparence ni à la circulation de cette rue. La propriétaire demande que la ville attende, pour l'exproprier, qu'elle le demande elle-même ou que sa maison soit détruite par une cause ou par l'autre.

L'échevin White a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'effacer la ligne, mais seulement de retarder l'effet de l'homologation. La commission a décidé de faire un rapport favorable au conseil.

M. l'échevin Larivière étant retenu chez lui par une forte attaque de grippe, l'échevin N. Lapointe occupait le fauteuil.

LE FLEAU DE LA DIPHTHERIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Beauce, 14. — La diphtérie règne à l'état épidémique à Armah. On a compté pas moins de cinq morts dans la même journée. Il est certain qu'à moins d'une action énergique de la part du bureau d'hygiène de la province, la maladie va faire de rapides progrès, dans tout le comté.

POUR UN CHOIX JUDICIEUX

Quand vous voulez un piano ou un orgue, le meilleur endroit pour l'acheter, c'est chez Layton Bros., 144 rue Peel. N.-B. Ouvert le soir. r 36-2

MORT DE M. E. C. WATSON

M. Ellis C. Watson, député ministre de la marine et des pêcheries du gouvernement de Terre-Neuve, est mort hier à Montréal, à l'hôpital "Royal Victoria".

Le défunt était âgé de 62 ans ; il était venu se faire traiter à Montréal il y a déjà quelques mois ; sa maladie, bien que sérieuse, ne laissait nullement prévoir une fin aussi prochaine. Les funérailles ont eu lieu cet après-midi, à 2.30, au cimetière Mont-Royal.

LES OBSEQUES

D'UN PASTEUR

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Edouard de Lotbinière, 14. — En notre église ont eu lieu les obsèques de M. l'abbé Joseph Valin, curé de cette paroisse, décédé à l'hôtel-Dieu de Québec. Le service a été célébré par M. l'abbé O. Cloutier, représentant de Mgr Bégin, assisté de MM. les abbés Michaud et Martel, comme diacre et sous-diacre.

La messe des Morts harmonisée a été bien rendue par le chœur de l'église sous la direction de M. Joseph Banchet, comme maître-chanteur, et de Mlle Albertine Bernard, comme organiste.

Conduisant le deuil : M. Edmond Valin, de Portneuf, frère du regretté défunt ; ses neveux : MM. Joseph Ri-chard, de Portneuf, J. Jobin, de Saint-Augustin ; Alfred Mayrand, Donat Mayrand, J. Bélanger, de Ste Foye ; J. Morissette, de Silery.

M. l'abbé Paradis, curé de Lotbinière, a fait, en termes très élogieux, un court résumé de la vie de celui qui depuis sept années répandait le bien autour de lui, et dont nous pleurons aujourd'hui la perte. Les dernières volontés du mourant ont été d'établir sa dernière demeure avec ses paroissiens ; aussi a-t-il été déposé dans l'église dont il a lui-même surveillé la construction.

Le digne successeur de notre regretté curé est M. l'abbé C. Leclair, ami très intime de son prédécesseur.

LACHINÉ

Vendredi de la semaine passée, l'église méthodiste de Lachine a fait un bazar au bénéfice de ses œuvres religieuses. Le conseil municipal avait donné l'usage de la vaste salle de l'hôtel de ville à cette fin.

Température

Vent de l'est et décidément froid. Samedi, vent de l'est, nuageux et froid.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Gouin et l'honorable M. Weir partent ce soir pour Québec et demain ils se rendront tous deux à l'inauguration du chemin de fer de Beauville, à St. George, où il y aura réunion du cabinet, demain.

L'honorable M. Gouin a reçu, aux bureaux du gouvernement, une délégation des commissaires d'écoles protestantes de Beauville.

Ces messieurs ont demandé la nomination d'une commission chargée de faire enquête sur la question de la commutation des taxes de deux des plus importants propriétaires de la municipalité, M. Morgan et Bennett, et l'abrogation de la loi relative à la commutation des taxes scolaires.

Sur la suggestion du premier ministre, les députés ont accepté le principe d'un compromis qui sera soumis aux deux propriétaires intéressés.

DE BEAUVEVILLE

A ST GEORGES

Le Dr. Boland, député de Beauville, est passé par Montréal hier en route pour son comté, afin d'assister demain à l'inauguration du chemin de fer entre Beauville et St. Georges.

Les démarches nombreuses que le député a faites depuis cinq ou six ans dans le but d'assurer la construction de cette ligne par la compagnie du Québec Central, ont enfin été couronnées de succès. Les paroisses qui profiteront surtout de la nouvelle ligne sont St. Georges, St. Côme, St. Théophile, St. Martin, et St. Benoît dans le comté de Beauville, puis St. Prosper et St. Zacharie dans le comté de Dorchester.

LA BANQUE D'OTTAWA

Le bilan de la banque d'Ottawa, que nous publions dans une autre colonne, réjouit non seulement les actionnaires mais le public en général.

La condition des banques, il faut bien le répéter, de l'expression paritaire nationale, est le baromètre le plus certain de la condition économique d'un pays.

La banque d'Ottawa est prospère; la nation entière s'en réjouit et les actionnaires, bien naturellement, plus que tous les autres. Ne vont-ils pas toucher désormais quatre dividendes par année au lieu de deux.

Cette division trimestrielle des profits devrait être la loi de toutes les institutions financières, surtout quand ils allègent — et c'est le cas de la Banque d'Ottawa — du 10 pour cent par année.

NOTES MONDAINES

L'inauguration officielle du Club Mont-Royal, rue Sherbrooke, a été pour la société anglaise de Montréal, un des plus brillants événements mondains de la saison. Les invitations se chiffraient par centaines. Les salons du nouveau club étaient admirablement décorés. Quelques membres seulement de la société canadienne-française ont pris part à cette fête.

Mlle Tessier, de Québec, est retournée chez elle après une visite de quelques semaines chez Lady Lacombe.

M. et Mme Victor Pelletier sont de retour d'un voyage à Halifax.

LE DR P. Z. HEBERT

L'ÉTAT DE LA VICTIME DU DRAME DE BOIS-LE-ROI S'AMÉLIORE.

La famille du Dr P. Z. Hébert, qui habite le Canada, a anxieusement demandé des nouvelles de la santé de la victime du drame de Bois-le-Roi au commissaire canadien à Paris.

M. Fabre, à la grande satisfaction des membres de la famille Hébert a déclaré que le Dr Hébert est beaucoup mieux; je vous écris.

(Signé) FABRE.

LA RECOLTE DE LA GLACE

En face de Verdun, à glaces en main, on voit dans toute la ville jusqu'à une distance assez considérable au large. On a été reconquis à balayer le chemin pour la récolte de glaces.

Le Dr McCarver a donné les instructions nécessaires pour que les mêmes règlements soient observés que l'an dernier. Ainsi, il est défendu de récolter de la glace dans la baie et jusqu'à 1,000 pieds au large pour la consommation domestique. La glace récoltée en eau de la rivière ne peut être employée que pour les usages industriels.

Le "ROUVILLE" EST EN SURETÉ

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 14. — Le vapeur "Rouville" de la Compagnie des Transports, qui a été saisi par les autorités américaines, a été relâché et est en route pour son port d'origine.

TRouve MORT DANS UN BOIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 14. — Un nommé Charles Duro, cultivateur de Saint-Fabien, comté de Portneuf, a été trouvé mort dans un bois à cet endroit. Il était âgé de 57 ans. Le docteur J. Lacombe est allé tenir une autopsie au soir.

UN ARGUMENT SANS REPLIQUE

Trois coups de revolver tirés sur un piéton qui refuse de payer,

LE DROIT DE PEAGE

Le lieutenant Poulin du poste central est appelé à régler le différend au pont Victoria.

PAYEZ ET PASSEZ!

Les arguments ne manquent jamais à qui veut prouver qu'il a raison en quelque matière.

Telle est la réflexion que se faisait hier après-midi, le lieutenant Louis Poulin, du poste central, à la réception d'un message téléphonique l'informant que des coups de revolver avaient été tirés au pont Victoria, dans le but de faire entendre raison à un piéton qui refusait de payer le droit de péage avant de s'en aller sur le pont.

Voici en quelques mots, l'histoire. Vers deux heures, hier après-midi, un pauvre diable grolottant arrivait au pont Victoria et déclarait au gardien qu'il voulait se rendre à Saint-Lambert.

— A vous de passer, répondit le gar-



dien, pourvu que vous me donniez deux sous, c'est-à-dire le prix de passage.

— Je n'ai pas un sou sur moi, répondit l'inconnu, je suis un pauvre qui mendie son pain.

— Je n'ai pas le droit de vous laisser passer gratuitement, répliqua le gardien. L'inconnu vit qu'il ne pouvait fléchir le rigide gardien. Il allait retourner sur ses pas lorsqu'il vit arriver un cultivateur, en voiture.

Le fermier prit vingt-cinq sous dans son portefeuille et les donna au gardien qui lui livra passage.

Ce que voyant, l'inconnu qui n'avait pu passer, sauta dans la voiture, malgré les protestations du charretier et dit au revoir au gardien.



Blessé dans son orgueil, ce dernier s'avancé frémissant et ordonna au piéton de descendre de voiture.

Le piéton refusa cependant en prétendant qu'il faisait maintenant partie des collets entassés dans la voiture.

Exaspéré, le gardien brandit son revolver et fit feu trois fois en l'air, ce qui n'eut aucun effet sur le piéton entêté.

Le lieutenant Poulin était consulté quant à la légalité de cet acte du gardien. Après avoir obtenu les explications nécessaires, et avisé qu'il avait, l'officier fit la réflexion que nous avons citée plus haut.

GASPARD PETIT

DEVRA S'EN ALLER

Gaspard Petit, que depuis plusieurs années, on voit circuler dans nos rues dans un seign trainé par deux chiens, devra laisser nos parages pour les États-Unis d'ici au 26 décembre. Telle a été la décision du président de la Cour du Recorder ce matin, en suspendant la sentence contre le prisonnier.

Petit a été arrêté, hier après-midi, par le constable Pelletier du poste No 14 sous l'accusation d'avoir obstrué le trottoir, rue Rachel, et trouvé coupable de cette offense.

Les policiers ont rendu des témoignages peu favorables à l'accusé. A la demande de la mère de l'accusé, qui promet de partir avec son fils pour les États-Unis, le juge consent à suspendre la sentence jusqu'au 26 du courant. Ce jour-là, les hommes de police devront assurer que l'accusé et sa mère quittent notre pays.

Petit qui est amputé de la jambe droite a acquis une certaine notoriété lors du procès qu'il a eu à subir pour avoir tiré un bouchon du nom de Martineau, avec sa béquille, il y a une couple d'années.

Le jugement dans cette cause l'exonora. Depuis deux ans, traîné par ses deux chiens, il avait un gramophone dans sa voiture, et causait des rassemblements en faisant exécuter par cet instrument nos airs les plus populaires.

Petit est connu de tout Montréal.

LA TRAGÉDIE DE CABANO

Emile Dumont est trouvé coupable par les jurés.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Rivière-du-Loup, Qué., 14. — Les petits jurés ont rendu un verdict de culpabilité, un peu avant midi, contre Emile Dumont, de Cabano, accusé de tentative de meurtre contre Bessard.

AUX MARCHANDS QUI N'ANNONCENT PAS.



« Je suis si enchanté des résultats de ma première annonce dans "La Presse" que j'ai décidé de ne pas m'arrêter en si bon chemin. Je me promets bien d'éviter l'erreur que tant de marchands commettent. Je vais tâcher de me faire faire de bonnes annonces, que j'insérerai tous les jours dans le même journal, et dont j'augmenterai le format petit à petit. Que diriez-vous d'un homme qui entreprendrait de planter une grosse cheville en fer avec un petit marteau à brochettes? Eh! bien, c'est la même chose, lorsqu'un marchand essaie de faire progresser son commerce en insérant des annonces pas plus grandes que ça et sans signification aucune dans tous les journaux, au lieu d'un seul, et le meilleur. Je sais que l'annonce d'un bon. Les gens ne demandent qu'à être guidés dans leurs achats. On m'a répété souvent, autrui, que celui qui annonce est sûr de réussir, et c'est pour ne l'avoir pas comprise assez vite si je ne suis pas aussi avancé que d'autres aujourd'hui. Je vais annoncer judicieusement, ne cherchant pas de tromper les gens. Pour moi, l'annonceur qui trompe le public, chaque fois qu'il annonce, diminue sa clientèle, et il s'en prend au journal qu'il avait choisi comme médium de publicité, tandis que c'est dû tout simplement à son manque de principes. Une chose à remarquer, à "La Presse", et qui mérite d'être mentionnée, c'est qu'on y a établi, à grande frais un service de suggestions, entièrement au bénéfice des annonceurs. En fait partie des rédacteurs d'annonces et des artistes experts, qui sont là pour donner des conseils et aider à l'annonceur à rendre son annonce profitable, et c'est en grande partie grâce à eux si le public acheteur a aujourd'hui confiance aux marchands qui annoncent.

« Il règne partout un air de Noël, et faire des emplettes de ce temps-ci est un véritable plaisir. Lors même qu'il faut porter beaucoup d'attention à ce travail, cela évoque de si jolis souvenirs, et les achats de Noël procurent un plaisir qu'on ne ressent en aucun autre temps. Les marchands semblent rivaliser à rendre leurs magasins attrayants, où il existe un charme qu'on ne voit nulle part ailleurs. Si les marchands pouvaient tenir leurs employés toujours aussi gais et aussi affables qu'ils le sont présentement je suis certain qu'ils feraient des affaires plus florissantes. D'un autre côté je dois admettre que les clients sont plus satisfaits et qu'ils lisent si bien les annonces qu'ils savent exactement ce qu'il leur faut, ce qui facilite beaucoup la tâche du commis. Mon amie et moi avons été témoins aujourd'hui d'un incident des plus délicieux. Dans notre-Dame, près de l'angle de la rue McGill, les ventes pour cause d'incendie qui ont lieu en cet endroit attirent de grandes foules et un magasin de chaussures a été assailli par une foule que trois constables tentent en vain de disperser. Une jeune fille conduisait un traineau contenant un petit paquet en fourrure blanche. En passant sur la glace le petit paquet roula entre les jambes des personnes assemblées, et la police attira l'attention de la jeune fille. Elle se pencha et ne remarquant pas la disparition du bébé, elle continua à avancer. Une dame, qui marchait un peu en arrière remarqua le petit paquet blanc et fut on ne peut plus surprise de constater que c'était son propre enfant. Le bébé s'est bien amusé et il est probable qu'il deviendra aussi sage que sa mère, et qu'il lira les annonces de "La Presse" et qu'il verra les marchands offrir des bons marchés.

LA STRYCHNINE MEURTRE

Une fillette de deux ans, Sarah Shadur, s'empoisonne, hier.

EN ABSORBANT

Le contenu d'une boîte de pilules de strychnine, à l'usage de sa mère gravement malade.

TERRIBLES SOUFFRANCES

Sarah Shadur, une fillette âgée de deux ans et quatre mois, unique enfant de M. Harris Shadur, demeurant au No 65 de la rue Sanguin, est décédée, hier soir, dans des souffrances indicibles à l'hôpital Général.

La mort de l'enfant est due à un pur accident. Mme Shadur est clouée dans



La petite Sarah Shadur, décédée à la suite d'un empoisonnement accidentel.

son lit par une assez grave maladie, et le médecin, entre autres médicaments, avait prescrit des pilules de strychnine. L'enfant, trompant la surveillance des parents et des gardes-malades, s'empara de la boîte de pilules et en avala le contenu.

Quelques instants plus tard, l'effet foudroyant du poison commença à se faire sentir. Comme les douleurs augmentaient, les parents jugèrent à propos d'envoyer la petite Sarah à l'hôpital, malgré les soins les plus pressés, elle expira une demi-heure plus tard.

Nous ne saurions dépeindre la douleur des parents. M. Shadur qui nous avons rencontré, ce matin, en nous parlant de la chère petite martyre, pleurait comme un enfant.

Hector Tessier, qui a été condamné à payer \$20.00 pour avoir fait du tapage dans les chars, n'est pas Hector Tessier, fils d'Albert Tessier, demeurant No 672 rue Dorchester Est.

ILS IRONT AUX ASSISES

Tout comme certains grévistes, Alex. MacLaren et autres devront aller

DEVANT UN JURY

M. le juge Choquette décide que les grévistes auront à subir un procès devant leurs pairs.

LE PUBLIC SATISFAIT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Jean, 14. — « Je ne suis pas ici pour juger ni pour punir, mon devoir ne consiste qu'à considérer la preuve qui est offerte et décider si oui ou non les lois prévues doivent subir un procès devant jury. »

Les paroles qui précèdent sont celles prononcées, hier après-midi, par M. le juge Choquette, à la fin des enquêtes préliminaires dans l'affaire de l'émuleur de Buckingham.

Après mûre considération, après avoir bien pesé le pour et le contre, le président de la cour a déclaré que, en dépit de la preuve soumise par la défense, il ne pouvait ordonner la remise des prévenus en liberté.

Quand bien même la défense aurait fait entendre le doute du nombre des témoins de la Couronne, le juge a déclaré que la version de ceux-ci, corroborée par celle des témoins de la Couronne qui ont juré avoir vu Alex. MacLaren décharger un revolver qu'il tenait dans sa main au moment de l'émuleur.

Les dix accusés, Alex. MacLaren, le chef de police Kiernan, l'huissier Cummings et les détectives Thompson, DeLorme, McManus, Piquard, Englem, La Jonde et Lynt ont alors été condamnés à subir un procès pour homicide au prochain terme des Assises du comté d'Ottawa. Tous ont été remis en liberté provisoire après avoir fourni chacun un cautionnement personnel de \$300 et deux autres de \$300 chacun.

La décision de M. le juge Choquette n'a surpris personne ici, attendu que l'on s'attendait à ce que la Cour suivit avec les présents accusés, la même ligne de conduite qu'elle a tenue avec les grévistes, il y a une semaine.

Quelques instants plus tard, l'effet foudroyant du poison commença à se faire sentir. Comme les douleurs augmentaient, les parents jugèrent à propos d'envoyer la petite Sarah à l'hôpital, malgré les soins les plus pressés, elle expira une demi-heure plus tard.

Nous ne saurions dépeindre la douleur des parents. M. Shadur qui nous avons rencontré, ce matin, en nous parlant de la chère petite martyre, pleurait comme un enfant.

Hector Tessier, qui a été condamné à payer \$20.00 pour avoir fait du tapage dans les chars, n'est pas Hector Tessier, fils d'Albert Tessier, demeurant No 672 rue Dorchester Est.

LES SAINT-PIERRAIS

Arrivée d'un nouveau contingent d'immigrants — Ils sont satisfaits du voyage et des perspectives de travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.

Un nouveau contingent de soixante Saint-Pierrais est arrivé à Montréal, sous la direction du docteur Brisson, directeur de colonisation. Cela porte à environ 800 le nombre de Saint-Pierrais qui ont immigré au Canada.

Le placement de ces sujets est très facile, car ils sont fort demandés, tant pour leur habileté manuelle, leur conduite et leur intérêt pour le travail.